



PERIGUEUX/NONTRON

Contact :
Maison Dép^{ale} de la Vie Sociale
2, Cours Fénelon
24000 PERIGUEUX
perigueux@attac.org
<http://local.attac.org/attac24/>

**Compte-rendu du
CONSEIL
D'ADMINISTRATION
Mercredi 11 février 2015**

*Il s'agit tout simplement
de se réappropriier
ensemble
l'avenir de notre monde*

BASTIDE Michel	X	GUILLEMINOT Michel	X	SCHREIBER Nathalie	exc
BORDE Yves	X	LALANNE Jean	exc	TENEZE Pascal	
BRELY Joël	X	LEROUZIC Patricia	exc	WAGNER Stéphane	exc
CAZENAVE Nicole		MAUNOURY Maryse	X		

Autres adhérents : **Hélène Éluard, Christine et Marc Augustin, Annick Guillemintot**

1) **Conférence de presse**

mercredi 18 février 11h – mairie de Champcevinel

- Pas de retour des élus invités – relance à faire
- La presse a été contactée. Relance à faire dans la semaine
- ouverts à tous les membres du collectif Stop TAFTA

points à aborder :

- la liste des communes
- le danger actuel c'est la focale assez collective contre l'ISDS qui risque de faire passer le reste avec un aménagement à la marge.
- L'ICE : son ampleur et le déni de démocratie face au refus de la Commission Européenne de prendre en compte cette pétition.
- > voir sur le site du Ministère des Affaires Extérieures l'argumentaire en faveur du TAFTA : il faut connaître pour mieux combattre : <http://www.diplomatie.gouv.fr/fr/politique-etrangere-de-la-france/diplomatie-economique-et-commerce/accords-de-libre-echange/ue-etats-unis-le-partenariat/article/questions-reponses-partenariat>

La date du prochain CA :

vendredi 6 mars à 18h

restau IZBA ensuite (s'inscrire
d'avance : perigueux@attac.org)

2) **Les demandes d'info sur le TAFTA :**

- une personne sur Excideuil : JB et Annick et Michel- contacter Charlie Labrousse président de la Com com de ce secteur ; il devrait se mobiliser contre le TAFTA.
- une réunion d'élus sur Belves : Voir avec Rose-Marie pour caler une date dans la 1^{ère} quinzaine de mars : Maryse, Patricia et Michel B

3) **Ciné débat :** « Le prix à payer »

date : 25 mars M. Colin a accepté de venir.

- Le matin il travaille avec les copains du syndicats /Banques et Finances publiques
- l'am (15h – 17h) il pourrait y avoir un travail commun % et syndicats – Thème : le rôle des banques --
- Conférence de presse à 14h30 ? ou à 17h – voir avec Colin
- ouvrir à d'autres orgas ? oui : collectif TAFTA + UPOP - salle ? grande salle de la Bourse ?
- film à 20h
- une idée : Faire un affichage de pubs détournées sur les banques
- > Flyer juste pour le film

4) **Groupe Dette**

télescopage de réunions : le groupe est différé à après le 25 mars
contacter Myriam de la Conf' pour savoir si elle veut participer au groupe

5) AG

vendredi 3 avril à 18h – inviter JM Harribey - ? Thème : partage de travail, partage de richesses On pourrait proposer à JM de venir lors de la venue de Colin.

6) Questions diverses :

- Invitation à l'AG de la SEPANSO : message d'excuse à adresser (JB)
- JB demande à discuter sur le thème du revenu de base lors d'un prochain CA suite à sa participation à un ciné débat.
- > des ressources : Jeanne V nous en a communiqué :

Le revenu de base inconditionnel, nouvelle utopie ou impensé sur le travail ? Par Jean Marie Harribey
<http://alternatives-economiques.fr/blogs/harribey/2014/05/19/le-revenu-de-base-inconditionnel-nouvelle-utopie-ou-impense-sur-le-travail/>

Droit à l'emploi ou revenu universel Par Michel Husson <http://alencontre.org/economie/droit-a-l-emploi-ou-revenu-universel.html>

La discussion sur le revenu de base est en fait une discussion sur le travail. Elle n'est pas de savoir si tout le monde a droit à un revenu décent, car cela ne fait pas de doute.

Au sein d'Attac, la discussion a toujours eu lieu. Elle a été un peu formalisée en 2007 dans le livre intitulé "Manifeste altermondialiste, construire un monde solidaire, écologique et démocratique".

Aux pages 55 et 56 de ce livre, on trouve plusieurs propositions, notamment :

limitation d'un écart maximal entre les revenus des gestionnaires des entreprises et ceux des salariés les moins rémunérés. Interdiction de l'indexation de ces salaires sur les cours boursiers. Suppression des options sur titres (stock-options).

réduction de la taxation des bénéfices distribués aux actionnaires et diminution de l'imposition des bénéfices réinvestis localement. Interdiction des licenciements boursiers par des entreprises en bonne santé financière.

partage du travail entre tous et toutes par la réduction du temps de travail ; soutien aux initiatives de relocalisation des activités ; création d'emplois pour la reconversion des activités (énergies renouvelables par exemple) ; création d'emplois dans le secteur non marchand et dans celui de l'économie sociale et solidaire pour répondre aux besoins sociaux.

répartition équitable des revenus : limitation des écarts de salaires dans les entreprises et égalité hommes-femmes pour un travail équivalent, revalorisation et reconnaissance des qualifications des métiers dits féminins par la révision des conventions collectives.

législation salariale pour les femmes pour éliminer les inégalités de salaires (la part de ces inégalités due à une pure discrimination est estimée en France à 5%, valeur reconnue même par le Medef)

revenu garanti. Sur ce point, deux options, qui restent en débat au sein d'Attac :

- dans le cadre d'une politique visant au plein emploi, revenu garanti en cas de perte d'emploi et, de manière générale, pour tout demandeur d'emploi ;

- revenu garanti sans condition pour assurer l'autonomie de chacun, le plein emploi n'étant pas un objectif en tant que tel. etc.

Depuis ce moment-là, la discussion suit son cours, les termes de la discussion étant à peu près les mêmes : l'alternative étant grosso modo RTT massive avec réduction des inégalités pour tendre vers la suppression du chômage versus revenu inconditionnel.

À titre individuel, Michel Husson et moi défendons la première branche de l'alternative. Le dernier texte que j'ai proposé sur ce sujet est celui indiqué par Nicole ci-dessous. On trouvera aussi dans le n° 1 des Possibles, deux textes, l'un en faveur du revenu de base de B. Mylondo et M. Lepesant (<https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-1-automne-2013/dossier-protection-sociale/article/revenir-a-la-societe-la-question-1309>), l'autre de moi (<https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-1-automne-2013/dossier-protection-sociale/article/autour-de-la-protection-sociale-de-1307>).

Gérard Régnier défend la seconde branche de l'alternative.

La position de B. Friot est encore différente (voir <https://france.attac.org/nos-publications/les-possibles/numero-1-automne-2013/dossier-protection-sociale/article/a-l-offensive-pour-un-autre>). La thèse du travail productif dans la sphère non marchande que j'ai proposée n'est pas applicable au revenu de base car se pose la question de la validation sociale que j'aborde dans ces textes.

Amicalement

Jean-Marie Harribey